



# Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes

BULLETIN D'INFORMATION N° 20

AVRIL 2014

Les Amis du Parc se proposent de rassembler associations et particuliers qui se sentent solidaires des valeurs inscrites dans la charte du Parc Naturel Régional des Ardennes.

## Rendez vous du Parc : Repas-conté

**Samedi 26 avril à 20h00**

**Repas-conté**

À l'auberge de Gironval à Clavy-Warby  
Dans le cadre d'un ancien moulin à farine  
Au cœur de la Vallée du Thin  
Plaisir de bouche et d'oreilles

Avec les conteuses : Agnès Deschamps et Christine Dupont

Menu : Tarte au maroille ou terrine maison  
Cuisse de canard sauce aux champignons  
Légumes et pommes de terre paysannes  
Fromage  
Dessert  
Café, galette au sucre



**28 € par personne (boisson non comprise)**

Réservation au : 06 41 81 72 07

ou sur : amisparcardennes@gmail.com

S'inscrire avant le 24 avril, nombre de places limitées

### AGENDA DES AMIS

Bureau des Amis 01/04

AG des Amis du Parc de la Forêt d'Orient 04/04

Réunion « Fête du Parc » Hautes-Rivières 08/04

Bourse aux Minéraux Bogy sur Meuse 12 et 13/04

Réunion « Fête du Parc » Hautes-Rivières 22/04

## Biodiversité

### Accord européen pour lutter contre les espèces invasives

L'Union Européenne va se doter d'ici à 2016 d'une liste noire d'animaux et de plantes à bouter hors d'Europe car ils menacent santé et écosystème.

Un accord en ce sens a été trouvé entre les institutions européennes, sur la base d'une proposition faite en septembre par la Commission européenne et souhaitée de longue date par les organisations environnementales.

Contrairement à ce que prônait la Commission, la liste ne

sera pas plafonnée à 50 espèces invasives mais restera ouverte pour permettre de lutter contre de nouvelles intrusions.

L'importation, l'achat-vente, l'utilisation ou la libération dans la nature de végétaux, animaux et micro-organismes recensés seront interdits.

Mondialisation oblige, l'arrivée d'espèces allochtones a pris des dimensions préoccupantes en Europe, avec plus de 12000 recensées, dont environ 15% qualifiées d'envahissantes, selon la Commission.

Cette colonisation aurait un coût estimé d'au moins 12 mil-

liards d'euros par an à l'Europe. Les cas de l'ambrosie, une plante allergisante et nuisible aux récoltes, ou du frelon asiatique illustrent les dommages qui peuvent être infligés au biotope européen.

En vertu de ce règlement, qui doit encore être avalisé par le Parlement européen en avril, les États membres devront analyser les canaux d'entrée de ces envahisseurs et établir des sanctions pour les contrevenants. Ils devront aussi prendre des mesures de gestion pour les espèces déjà trop largement répandues pour pouvoir être éradiquées.

[www.lafranceagricole.fr](http://www.lafranceagricole.fr)

# Mémoire et Patrimoine

À Hautes-Rivières, la récente salle des fêtes porte le nom de « Salle Élie Badré ».

Les citations et maximes qui en ornent les vitres nous invitent à découvrir cet artiste attachant.

## Mais qui était Élie Badré ?

L'association « Le Pays des Hautes-Rivières » lui a consacré un ouvrage pour tenter d'apporter des réponses, en retraçant sa vie, son parcours, ses œuvres, avec un maximum de photographies et d'écrits.

Cet ouvrage a été conçu et réalisé en étroite collaboration par Claude Badré, Yvette Barré, Marie-France Marquet, dont la volonté était de rendre hommage au sculpteur Élie Badré. Lequel, de son vivant, se contentait de travailler dans l'ombre, et en toute modestie se disait plus artisan qu'artiste.

La commune des Hautes-Rivières garde quelques traces extérieures de l'œuvre du sculpteur :

- La vierge de l'oratoire, route de Charleville
- Celle de la chapelle, route de Linchamps
- Le fronton d'une maison dans la Grand'Rue
- Des Christs et une vierge à l'église, mais aussi des stèles, Christs et chapelles au cimetière.

Mais dans les foyers, on conserve avec soin et fierté des objets, statuettes et autres œuvres signées Élie Badré.

Contrairement à la tradition locale, qui voulait que la plupart des hommes travaillent le fer, Élie avait choisi la pierre comme ses ancêtres « tailleux d'pîrre ».

En 1958, il obtiendra le

titre de : « **Meilleur Ouvrier de France** ».

L'œuvre réalisée pour ce concours est un bénitier en pierre bleue de Givet, il en fit don à la commune. Durant plusieurs années, on put l'admirer dans la salle du conseil municipal.

En 1994 une exposition lui fut consacrée, pour cette occasion de nombreuses personnes prêtèrent des œuvres.

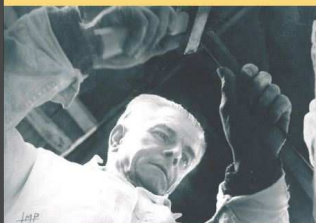
Cette exposition fut l'opportunité du retour au village du buste de « Tolstoï ».

*« Vous êtes là pour embellir la vie, ne profanez jamais votre art ».*

On peut se procurer cet ouvrage, au prix de 25 € en s'adressant au trésorier de l'association « Le Pays des Hautes-Rivières », Mr Patrick PIHET, 19 rue de la Semoy, 08800 Les Hautes-Rivières.

ÉLIE BADRÉ

Sculpteur Ardennais



Le Pays des Hautes Rivières

Mar-Sévia n°2  
Prix 20€

« Ne pas faire  
l'artiste,  
simplement  
avoir le respect de  
la matière qu'on  
travaille »

# Observation et perception

La Région Champagne-Ardenne a lancé la 8<sup>ème</sup> édition du concours photo développement durable à destination des lycéens et des apprentis. Cette nouvelle édition a pour thème: **Observons la nature... et si nous changions d'échelle !**

La représentation de la nature repose en grande partie sur notre perception visuelle habituelle. Changeons d'échelle et tout à coup c'est notre univers qui

change, nous ne reconnaissons plus rien ! Des formes, des motifs et des couleurs qui se révèlent, des secrets qui se dévoilent...

En observant de près, de très près, de loin, de très loin, de haut, de très haut, tout semble différent, et le commun se transforme en découverte. Chaussez vos yeux d'un « zoom », explorez à la loupe, prenez de la distance ou de la hauteur pour observer la nature et immortaliser vos découvertes. Surprenez vous et surprenez le jury de ce 8<sup>ème</sup> concours photo. Ce concours est ouvert à tous les

jeunes inscrits dans un lycée ou un centre de formation d'apprentis de Champagne Ardenne. Vous pouvez concourir individuellement (2 photos maximum par participant) ou en groupe de 2 à 5 personnes (classe, club photo, copains...)

Vous avez jusqu'au 27 juin 2014, 16h pour déposer vos photos. À la clé : une tablette, un vélo, un baladeur ou encore un appareil compact...

Contact :  
www.cr-champagne-ardenne.fr

Rubrique :  
Actions/Environnement



# Le castor a bon dos

Régulièrement la presse fait état de dégâts occasionnés par le castor. Des arbres de belle taille sont abattus sans discernement.

Puisqu'il est question d'arbre, n'est-ce pas celui qui cache une autre forêt, autrement dit un autre problème ? Épineux celui là !

Par Jean Pol BOIS,  
Société d'histoire naturelle  
des Ardennes

La nature des sols étant bien différente sur chaque cours d'eau, nous nous contenterons d'en examiner pour cette fois la situation de la Semoy et sur un seul aspect, l'abattage des arbres.



La « victime », ici est un saule de quelques dizaine d'années, au lieu dit « Le Faucon » à Nohan sur Semoy, mais nous aurions pu prendre d'autres exemples ailleurs. Très remarqué par de nombreuses personnes, il semble poser problèmes alors que d'autres sur le même terrain et depuis plus longtemps sont couchés, déracinés et la terre emportée dans la rivière. Les colères de la Semoy vont à n'en pas douter réserver le même sort à bien d'autres saules, aulnes, etc.. Des embâcles sont déjà formés et continueront de se multiplier, les conséquences négatives des crues amplifiées !

Quand au saule coupé, si la partie négligée par le castor risque d'être emmenée lors d'une prochaine crue, il va rejeter sous forme de buisson car faisons confiance au cantonnier des rivières pour le visiter de nouveau et en limiter le développement. Le système racinaire étant préservé la rive sera renforcée.

Le castor ne viendra pas à bout des autres arbres, alors ? Après plusieurs dizaines d'années de non entretien des bords des rives des cours d'eau, chacun peut constater les nombreux arbres entiers, branches sur lesquelles viennent s'empiler d'autres débris entravant le lit des rivières.



Voici une carte postale des années 1900 du lieu examiné, pas différent de bien d'autres endroits dans son évolution. Remarquons l'absence d'arbres le long de la Semoy, mais de prairies couvrant le sol sans obstacles aux crues et préservant en partie les sols de l'érosion. L'homme aurait-il perdu certaines relations avec la nature, au point d'en oublier les fondamentaux.

Le ressenti prend parfois le pas sur la réalité des faits, faisons en sorte que le castor n'en fasse pas les frais !

Il est parfois nécessaire de préserver certains arbres notamment les fruitiers de la visite du plus grand rongeur d'Europe, nous l'aborderons dans un autre article...



## Conseils-habitat du Parc

**Aménager ou isoler son habitation, parlons-en !**

Une question concernant votre habitat? Vous construisez ou réhabilitez ? Vous avez un souci de choix de couleur, de matériaux ? Un désir de réalisation en accord avec les principes de qualité

environnementale ?

Venez rencontrer gratuitement un architecte-conseil et un thermicien/énergéticien. Ce service de conseil est ouvert à tous les porteurs de projets, habitants et collectivités du PNR.

**Prochaines permanences de 14h30 à 17h30 ;**

- 09 avril à Auvillers les Forges,
- 23 avril à Monthermé,
- 14 mai à Liart,
- 28 mai à Rimogne.

**Contact : 03 24 42 90 57**

# Bruits familiers

« Hou-hou », hulule le hibou.  
« Glou-glou », glougloute le poisson.  
« Hi-han », brait l'âne.  
« Coin-coin », caquette le canard.  
« Cou-cou », répète le coucou.  
« Bê, bê », bêle le mouton.  
« Cot, cot, codot », glousse la poule.  
« Cocorico », chante le coq.  
« Ron, ron », ronronne le chat.  
« Ouaf, ouaf », aboie le chien.  
« Tut, tut » siffle le petit train.  
« Vroum, vroum », gronde la voiture.  
« Merde ! C'est pas fini ce bordel ? », crie l'homme.

Christine DUPONT

# Marchés de Pays

Vendredi 11 avril  
15h - 20h  
Maubert Fontaine

Vendredi 28 avril  
15h - 20h  
Renwez



Vous pouvez télécharger les précédents bulletins d'information  
sur notre site : [www.amisparcardennes.org](http://www.amisparcardennes.org)



## Appel à cotisation 2014

Je soussigné(e), Nom : ..... Prénom : .....

Responsable légal pour les personnes morales (association, entreprises,...)

Structure\* : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : ..... Courriel : .....

N° SIRET\* : .....

Mandate\* Mme ou Mr ..... pour participer aux activités de l'association

\*Si nécessaire

### Adhésion :

Personne physique : 10 €

Personne morale (association, entreprise,...) : 25 €

Règlement de ma cotisation pour un montant de ..... €

- Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »
- Par virement - Coordonnées pour règlement par virement : Caisse d'Épargne Lorraine Champagne Ardenne  
IBAN : FR76 1513 5205 9008 0003 6478 481  
BIC : CEPFRPP513

Fait à : ..... Le : .....

Signature :

Association « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »  
91 place de Launet  
08170 HARGNIES - amisparcardennes@gmail.com - www.amisparcardennes.org

Les chèques sont à envoyer à :  
Bernard Masson, 7 rue des Forges, Linchamps, 08800 Les Hautes-Rivières

**Avril**